



UNE CONFERENCE METROPOLITAINE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous sommes enclins à penser que l'avenir de tous est étroitement dépendant de l'action de chacun. Après avoir désigné les élus nous représentant et avant de délibérer sur l'adhésion à l'Agence Locale de l'Energie, il est de notre devoir de sensibiliser ce conseil sur certains points essentiels en termes de transition énergétique car il en va de la préservation de l'état de la planète et du maintien des conditions de vie de l'Humanité.

Depuis le bel accord diplomatique conclu voilà près d'un an, lors de la conférence de Paris, pour sceller la COP 21, nous connaissons tous l'importance des enjeux liés aux dérèglements climatiques. Ce « serment » de Paris nous engage et nous responsabilise à tous les échelons du territoire. Or, les territoires qui composent notre Métropole sont très en retard et cette situation est alarmante ! Ainsi, à 20 km d'ici, à Marseille, on observe une forte concentration de particules fines, qui fait de la cité phocéenne, la ville la plus polluée de France.

Au-delà de ces objectifs et des dispositions que prévoient l'accord de Paris et la loi sur la transition énergétique en matière d'efficacité et de sobriété énergétique notre métropole peut ouvrir la voie à un modèle de production énergétique local et décentralisé dont nous devons nous saisir, d'autant que notre région est dotée de gisements d'énergie renouvelable considérable au niveau solaire, éolien et hydraulique notamment. En revanche, au niveau de l'habitat, un grand nombre de logements sociaux sont de véritables « passoires thermiques ». Pour cela, un Service Public de rénovation énergétique de l'habitat doit être mis en œuvre localement pour répondre à la fois à la crise sociale et à l'urgence climatique. En effet, de plus en plus de ménages sont en situation de précarité énergétique, environ un quart sur le territoire métropolitain.

En résumé : tous les indicateurs nous montrent qu'il faut agir et que nous pouvons le faire ! Les partenaires y sont prêts :

- la Région PACA vient d'élever la rénovation des copropriétés au rang d'Opération d'Intérêt Régional ;
- les services et établissements publics de l'Etat nous attendent ;
- le Département agit à son niveau : seule manque l'affirmation sur notre territoire métropolitain d'une volonté d'agir, nos administrés, nos entreprises et nos partenaires sont pourtant prêts !

Alors que toutes les grandes agglomérations et métropoles de France telles que Paris, Lyon, Grenoble, Bordeaux ou Nantes ont engagé des programmes de rénovation énergétique des copropriétés, pourrions-nous longtemps nous en exonérer, tandis que nous souhaitons développer l'attractivité de notre territoire ? Combien de Communes ici représentées connaissent l'état énergétique de leur patrimoine ? Combien suivent leur consommation ? Combien ont élaboré une stratégie d'action ? Savent-elles seulement comment procéder ? La Métropole n'aurait-elle pas vocation à les aider dans ce domaine ? Bien sûr que oui mais encore faut-il savoir comment.

Il me semble impossible que notre Conseil fasse l'impasse sur le sujet de la transition énergétique qui est aujourd'hui un enjeu majeur. Trois opérateurs existent sur notre territoire dont la vocation est d'agir dans ces domaines : l'Agence Locale de l'Energie (sur le territoire de Marseille-Provence) ; le CPIE sur le Pays d'Aix, qui interviennent tous les deux dans ces domaines et portent le service public de rénovation énergétique, ainsi que l'ADIL des Bouches-du-Rhône qui assure des missions complémentaires sur les aspects juridiques et financiers de l'habitat.

Monsieur Alexandre GALLESE est chargé d'élaborer le futur Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole.

Nous vous demandons dans un esprit constructif et de coopération d'instituer une Conférence Métropolitaine pour la Transition Énergétique, afin de donner toute son ampleur au travail à mener, dans un cadre ouvert et transversal associant :

- les élus portant notamment les délégations Economie, Habitat, Urbanisme, transport et, bien sûr, environnement,
- les services des communes des 6 conseils de territoire et de la Métropole,
- les opérateurs existants (ALEC, CPIE, SMED...)
- les partenaires techniques et institutionnels compétents qui le souhaitent : ADEME, Région, Etat, Département...
- Les espaces infos énergie à l'instar du GERES qui fait un travail formidable sur le territoire du pays d'Aubagne et de l'Etoile et mène des projets de solidarité internationale dans une approche de développement durable.

Pour conclure, comme je vous l'ai déjà dit, c'est dans un esprit constructif et de coopération que je vous propose d'instituer une Conférence Métropolitaine pour la Transition Énergétique et non une conférence des maires seulement.

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre écoute.

Nouriati Djambae

Elue municipale du 8ème secteur de Marseille

Conseillère métropolitaine Aix Marseille Provence